

OFFRE DE STAGE

« REFLEXION METHODOLOGIQUE POUR UNE LISTE ROUGE DES ECOSYSTEMES POUR LES COURS D'EAU DE GUYANE ET DU PLATEAU DES GUYANES »

L'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) est aujourd'hui le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié au monde, mobilisant les connaissances, les ressources et la portée de plus de 1 400 organisations Membres et 16 000 experts. Parmi ses nombreux programmes, figure celui dédié aux listes rouges des écosystèmes (LRE). Il s'agit du standard global d'évaluation des statuts de conservation des écosystèmes.

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane (PAG) a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local durable adapté aux modes de vie des populations. L'orpaillage illégal constitue la principale menace pour les milieux naturels et les habitants des territoires concernés par cet espace protégé, mais aussi pour ceux du Plateau des Guyanes.

Contexte :

L'ampleur des impacts environnementaux liés aux activités d'orpaillage en Guyane et au-delà, à l'échelle du Plateau des Guyanes, nécessite la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation pouvant rendre compte l'état de santé des écosystèmes.

A ce titre, la Liste rouge des écosystèmes de l'UICN représente le cadre de référence mondial pour évaluer la vulnérabilité des écosystèmes. L'objectif de cet outil est d'apporter une dimension écosystémique aux connaissances relatives à l'état de la biodiversité, ainsi qu'aux stratégies permettant sa conservation, sur la base d'évaluations facilement compréhensibles et scientifiquement rigoureuses.

Cet outil intègre ainsi la dimension fonctionnelle de la biodiversité, les liens qui existent entre les espèces, mais aussi entre les espèces et leur milieu, afin d'identifier les écosystèmes qui présentent la plus forte probabilité de disparaître.

L'évaluation de l'ensemble des écosystèmes (terrestres, marins et d'eaux douces) vient en appui à l'établissement de priorités d'actions. Elle permet d'alimenter les stratégies de protection de la biodiversité, d'aménagement du territoire et de conservation des ressources naturelles. Cet outil permet en outre de réaliser des évaluations périodiques et de mesurer l'effet des mesures de protection et de gestion des écosystèmes mises en place.

Au niveau mondial, il a déjà été appliqué, ou se trouve en cours d'application, sur différents territoires, que ce soit à l'échelle de continents (Amériques, Europe), de pays (Venezuela, Colombie, Australie, etc.) de régions biogéographiques, ou pour des types d'écosystèmes bien particuliers (récifs coralliens, forêts boréales, etc.).

Pour le cas particulier des cours d'eau et pour des territoires comme ceux de la Guyane et du Plateau des Guyanes, plusieurs questions se posent :

- Quelles sont les méthodologies mobilisées en matière d'évaluation LRE des cours d'eau dans le monde et sont-elles transposables ou adaptables à la Guyane et au Plateau des Guyanes ?
- La méthode d'évaluation LRE est-elle adaptée au cas particulier des cours d'eau et des réseaux hydrographiques dans un contexte de menace liée à l'activité minière (orpaillage illégal et légal) ?
- Quelles sont les échelles d'évaluation à adopter compte tenu de la répartition spatiale des pressions et de l'organisation fonctionnelle des cours d'eau (bassin versant) ?

- Quelles sont les données disponibles en Guyane et au-delà sur le plateau des Guyanes pour dérouler la méthodologie ?

Pour répondre à ces questions et proposer une première analyse de la méthodologie à dérouler pour une évaluation liste rouge des rivières de Guyane et du Plateau des Guyane, le programme liste rouge de l'UICN et le PAG proposent de co-encadrer un stage dédié.

Le présent stage s'inscrit dans le cadre du projet ERIO porté par le Parc amazonien de Guyane (parc national), s'étendant sur 3 années (2024-2026) et financé par le Fonds Vert et l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Durée du stage : 5 à 6 mois.

Objectifs du stage :

Sous le co-encadrement du Responsable de Programme Liste Rouge des Ecosystèmes de l'UICN et du Coordinateur du programme ERIO *Evaluation et de réduction des impacts de l'orpaillage* en Guyane, le stage consistera à **réaliser une analyse méthodologique préalable à la mise en œuvre d'une liste rouge des écosystèmes pour les cours d'eau de Guyane et plus largement, du plateau des Guyanes.**

Il s'agit de dérouler les tâches suivantes :

- **Analyser le standard méthodologique Liste Rouge d'évaluation des Ecosystèmes** afin d'en avoir une bonne compréhension et de pouvoir clarifier le niveau de connaissance préalable nécessaire au bon déroulé de l'évaluation ;
- **Analyser les quelques exemples d'utilisation de la méthodologie LRE pour les cours d'eau dans le monde** (Afrique de l'Ouest, Finlande et Afrique du Sud) afin d'en tirer des enseignements pour le présent projet tout en ouvrant l'analyse à toutes autres recherches ou initiatives méthodologiques pouvant contribuer aux réflexions ;
- **Identification de référents dans les pays voisins : Guyana, Suriname et Brésil (Amapa) ;**
- **Faire un état des lieux des données disponibles et exploitables dans une démarche LRE en Guyane et sur le plateau des Guyanes** (avec analyse de biais et de comparaison inter-territoire) en matière :
 - o De cartographie des cours d'eau et des habitats aquatiques ;
 - o De données espèces sur les cours d'eau (en particulier aire de répartition) ;
 - o De pressions sur les cours d'eau : orpaillage, barrages, déforestation ... ;
- Faire une **revue bibliographique** portant sur :
 - o Les analyses fonctionnelles de la biodiversité aquatique à l'échelle d'un bassin versant en région tropicale ;
 - o Les analyses en termes de caractérisation d'impacts d'activités humaines (dont exploitation minière) à l'échelle du bassin versant en particulier en région tropicale ;
- **Identifier le groupe d'experts** pouvant prendre part au processus de réflexion préalable et d'évaluation à l'échelle régionale ;
- **Animation d'échanges avec les référents des pays voisins et les experts autour des questionnements du stage ;**
- Sur la base des éléments recueillis et après échanges avec des experts, **proposer une méthodologie** adaptée à la région et aux pressions rencontrées :
 - o Identifier les critères du protocole pouvant être mobilisés sur le territoire sur la base des données disponibles identifiées dans le cadre de l'état des lieux préalablement mené ;
 - o Identifier les besoins d'acquisition de données complémentaires (en particulier cartographiques) pour consolider l'évaluation ainsi que les possibilités de recours au dire d'experts pour pallier le manque de connaissance ;

- Identifier des difficultés ou limites ainsi que les adaptations ou solutions éventuelles ;
- Sur la base de ces éléments, proposer un déroulé méthodologique pour le territoire.

Localisation géographique :

Le/la stagiaire sera accueilli.e au siège du Parc amazonien de Guyane, à Rémire-Montjoly. Il/elle disposera d'un ordinateur fourni par le PaG pour la durée du stage et pourra bénéficier du prêt d'un vélo (trajet domicile-travail).

Des échanges seront à prévoir avec les partenaires institutionnels et les experts mobilisés autour de la démarche.

Gratification :

Au 1^{er} janvier 2024, le montant de la gratification pour les stagiaires est au minimum de 4.35 €/h (net), correspondant à 15% du plafond horaire de la sécurité sociale. Au début du stage, la gratification sera calculée sur la base du montant revalorisé au 1^{er} janvier 2025.

Profil recherché :

- Ecole d'ingénieur ou Master 2 dans les disciplines suivantes : hydrobiologie, écologie, évaluation environnementale.
- Maîtrise des outils d'analyse spatiale (SIG) ou forte appétence pour ces derniers ;
- Maîtrise de l'anglais obligatoire (candidats anglophones acceptés) ; une connaissance des bases du portugais peut être un plus, mais n'est pas rédhibitoire.
- Esprit de synthèse, pragmatisme, autonomie ;
- Force de proposition.

Encadrement :

Le/la stagiaire sera co-encadré.e par le coordinateur du projet ERIO et le Responsable de Programme Liste Rouge d'Ecosystèmes de l'UICN.

Prise de poste : entre février et mai 2025

Date limite de candidature : 31 décembre 2024

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit une pré-sélection des candidatures et un entretien avec un jury.

Le PAG et l'UICN se réservent la possibilité de sélectionner un/e stagiaire/e avant la date de fin de validité de l'offre.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :
M. Julien CAMBOU, Coordinateur du projet Evaluation et Réduction des Impacts de l'Orpillage
julien.cambou@guyane-parcnational.fr